Cinquante troisième année. - N ° 80 A Lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 avril 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2968

77 – SEINE-ET-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Ventes et cessions

423 785 492 RCS Meaux.
FACTORY SYSTEMES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 3000000 EUR.
Adresse : 19, rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne.
Précédent propriétaire : 815 332 812 RCS Meaux. **FACTORY SOFTWARE.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissionsSociété Apporteuse: FACTORY SYSTEMES, SAS au capital de 3.000.000 €, dont le siège social est sis 19, rue Albert Einstein - 77420 Champs-sur-Marne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 423 785 492,Et Société Bénéficiaire: FACTORY SOFTWARE, SAS au capital de 11.500 €, dont le siège social est sis 19, rue Albert Einstein - 77420 Champs-sur-Marne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 815 332 812,Evaluation de l'ensemble des éléments d'actif et de passif : La branche complète et autonome d'activité «Software» consistant en la commercialisation de logiciels de supervision industrielle, de MES et d'APM sur la base des comptes détourés de l'activité «Software» sur la base des comptes de la société apporteuse de l'exercice clos le 31/12/2018 Actif apporté est évalué à 21 312 589 €Passif pris en charge est évalué à 13 283 287 €Actif net ressort à 8 029 302 €En rémunération de cet apport : En contrepartie de l'Apport, FACTORY SOFTWARE émettra au profit de FACTORY SYSTEMES 8.029.302 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale, créées à titre d'augmentation de son capital pour un montant global de 8.029.302 €. En l'absence de différence entre la valeur nette comptable de l'Apport et la valeur nominale des actions attribuées à FACTORY SYSTEMES, soit 8.029.302 €, aucune prime d'apport ne sera comptabilisée à l'occasion de l'opération d'ApportLe présent apport aura un effet rétroactif comptable et fiscal au 01/01/ 2019Date du projet de traité d'apport : 17/04/2019Les Sociétés Apporteuse et Bénéficiaire ont décidé de soumettre cet apport au régime juridique des scissions conformément à l'article L 236-22 du code de commerce.Les parties ont écarté toute solidarité entre elles conformément à l'art. L. 236-21 Code de commerce, seule FACTORY SOFTWARE sera tenue du passif apporté.Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Meaux le 18/04/2019 au nom respectivement de FACTORY SYSTEMES et de FACTORY SOFTWARE Les créanciers concernés par l'opération pourront former opposition à ce projet d'apport

conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Date de commencement d'activité : à la réalisation de la condition suspensive.

